

**Discours de monsieur Hervé Beaudet, maire de Saint-Junien, lors du
dévoilement de la plaque commémorant l'indépendance d'Haïti**

Saint-Junien, le samedi 24 octobre 2026

Monsieur l'Ambassadeur

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les bénévoles de Foutez-nous la paix,

Chers artistes

Chers amis,

Bonjour à toutes et tous,

Merci d'être là. Certains d'entre vous sont venus de loin, merci à Foutez-nous la Paix d'imaginer ce type d'évènement à la charge symbolique considérable.

Merci à la Fédération de la Haute Vienne pour la pêche et la protection du milieu aquatique qui a immédiatement accepté cet hommage sur un terrain qui lui appartient. //

Rendre hommage est une tâche difficile mais c'est aussi l'une des plus belles et des plus nécessaires qui soit lorsque l'on est élu.

Aujourd'hui, à travers l'espace et le temps, nous rendons hommage à la lutte d'un peuple, le peuple haïtien, dans ce qu'elle a de plus universel.

On a coutume de dire qu'un peuple sans mémoire ne peut pas être un peuple libre... mais cette mémoire ne provient pas seulement de son histoire propre, elle vient aussi de tous ces moments où des peuples, où qu'ils se trouvent, se sont dressés contre l'arbitraire et la tyrannie et ont su tracer un chemin d'espoir et d'émancipation.

Notre pays en effet est partout où triomphent l'humanité et la liberté...

Nous étions passionnément Français le 14 juillet 1789 tout comme nous étions Algériens le 5 juillet 1962 et que nous étions Haïtiens le 1^{er} janvier 1804.

Ce jour-là Jean-Jacques Dessalines, lui-même né esclave, proclamait l'indépendance de son pays mettant un terme à la révolution haïtienne débutée près de treize ans plus tôt. Le peuple haïtien achevait la première révolte d'esclaves victorieuse du monde moderne.

A la fin du 18^e siècle la colonie de Saint-Domingue était la plus rentable des colonies des puissances européennes, l'esclavage y était particulièrement cruel.

Rappelons-nous de cette atrocité qui fit que des hommes décidèrent d'appliquer à d'autres êtres humains le statut de « biens meubles » comme le sanctionnait le Code Noir. Souvenons-nous des incessantes condamnations à mort assorties de supplices pour les esclaves rétifs.

Souvenons-nous enfin du caractère de masse de l'esclavage : en 1788 ils étaient 600 000 esclaves déportés d'Afrique à être exploités dans les Antilles françaises.

Dans les convulsions nées de la révolution française, la révolution haïtienne avait débuté lors de la cérémonie vaudou du Bois-Caïman en août 1791 qui signait un soulèvement massif des esclaves.

Treize années de conflit armé vont suivre qui permettront l'abolition de l'esclavage dans la colonie française de Saint-Domingue et dans la partie espagnole de l'île, ainsi que l'abolition générale de l'esclavage dans toutes les colonies françaises.

La révolution connaîtra une pause en 1798 avec l'évacuation de l'île par les Anglais.

Elle sera relancée en 1802 par l'expédition française envoyée par Napoléon Bonaparte pour y rétablir l'esclavage et le contrôle de la métropole.

Elle aboutira enfin à l'établissement d'Haïti comme première république noire indépendante, les Haïtiens devenant ainsi le premier peuple noir libre du Nouveau Monde.

Venue poursuivre et achever l'œuvre des révolutions française et américaine, la révolution haïtienne aura été trop longtemps niée, occultée ou minimisée au cours des années qui suivirent mais aujourd'hui sa portée universelle doit être unanimement reconnue.

Lieu de luttes sociales et anticoloniales notre ville de Saint-Junien ne pouvait pas oublier ce soulèvement, ce moment si précieux pour tous les peuples du monde.

Ici, au bord d'une rivière dont l'eau se jette dans l'Atlantique après être passée par la Loire et le port de Nantes, qui fut le principal port négrier français.

Ici, dans un lieu de l'histoire ouvrière de la ville, histoire pleine de révolte, d'union et d'émancipation.

Saint-Junien se devait de rendre cet hommage, particulièrement aujourd'hui, alors qu'Haïti, comme une large partie du globe, subit toujours les conséquences tragiques de l'impérialisme et du néo-colonialisme.

Et tandis qu'ici même, partout autour de nous, nous voyons monter les forces du racisme et de la division, je suis heureux que nous soyons aussi nombreux aujourd'hui pour tracer ce pont entre Haïti et notre pays, entre deux républiques qui, au fond, n'en forment qu'une seule : celle de l'égalité et de la justice sociale.

C'est aussi ce que souhaitait l'écrivain haïtien Jacques Roumain dans ce poème que je voudrais dédier au peuple haïtien et à tous les peuples du monde.

Ouvrier blanc de Détroit, paysan noir d'Alabama
Peuple innombrable des galères capitalistes
Le destin nous dresse épaule contre épaule

Et reniant l'antique maléfice des tabous du sang
Nous foulons les décombres de nos solitudes

Si le torrent est frontière
Nous arracherons au ravin sa chevelure
Intarissable
Si la sierra est frontière
Nous briserons la mâchoire des volcans
Affirmant les cordillères

Et la plaine sera l'esplanade d'aurore
Où rassembler nos forces écartelées
Par la ruse de nos maîtres

Comme la contradiction des traits
Se résout en l'harmonie du visage
Nous proclamons l'unité de la souffrance
Et de la révolte de tous les peuples sur toute la surface de la terre

Sachons-nous unir, sachons apprendre les uns des autres, notre avenir commun est à ce prix. Vive la république d'Haïti et vive Saint-Junien !

Je vous remercie.

-Hervé Beaudet-